



Paris, le 24 janvier 2023

Madame la Directrice Exécutive de Paris
Branche Services-Courrier-Colis
143 Boulevard Romain Rolland
75685 Paris Cedex 14

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Madame la Directrice,

Le Syndicat CGT des Services Postaux de Paris vous informe du dépôt d'un préavis de grève de 24H00 pour l'ensemble du personnel, contractuel et fonctionnaire, y compris celui appelé à le remplacer, de tous les services de la DSCC Paris, le mardi 31 janvier 2023 à 0h00. Incluant les services cycliques ou assimilés, il débutera le lundi 30 janvier 2023 à 20h00 et se terminera le mercredi 1^{er} février 2023 à 7H15.

Ce préavis s'inscrit dans le cadre de la journée d'action de grève et de manifestation interprofessionnelle à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales contre le projet de réforme des retraites et pour l'augmentation générale des salaires. A la Poste, ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

Retraite :

- Le droit à la retraite à 60 ans à taux plein avec une pension minimale de 2 000 euros
- Le retour à 37,5 annuités de cotisations pour les retraites.
- La retraite à 55 ans pour le Service Actif, son élargissement par la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers

Pouvoir d'achat et salaires :

- Revalorisation de toutes les grilles indiciaires et des salaires (annexés sur la base d'un SMIC à 2 000 euros brut)
- L'augmentation du point d'indice pour les fonctionnaires
- La revalorisation et le versement sans conditions des primes (colis, courrier, part variable et intéressement...) à tous les postiers et leur intégration dans le salaire
- L'augmentation de l'heure de nuit
- Prise en charge à 100% de la carte Navigo et des frais de transport domicile/travail des agents par l'employeur
- Le 13^{ème} mois pour tous

Emploi et conditions de travail :

- L'arrêt des suppressions d'emplois
- L'embauche immédiate des apprentis, des intérimaires et alternants en CDI
- Comblement de toutes les positions de travail vacantes et création de nouvelles positions de travail pour diminuer la pénibilité et améliorer les conditions de travail
 - L'arrêt des réorganisations et de l'expérimentation de Paris 14 PPDC
 - L'arrêt des menaces et des pressions sur les congés
 - Le respect des règles RH

Emmanuel Cottin
Secrétaire Général



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications

SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03

CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - site : www.cgt-postaux.fr - e.mail : cgt.postaux@orange.fr